

mce

maison de la consommation et de l'environnement

centre technique départemental de la consommation



Nos ref : YF/AMG/MR/12
Dossier suivi par Maria Raveneau
Tel dir : 02.99.30.79.99

Rennes, le 26 janvier 2009

Monsieur le Président du Conseil
Régional de Bretagne

Objet : Positions et propositions des associations de consommateurs et de défense de l'environnement sur la question énergétique en Bretagne

Monsieur le Président,

En juillet 2007, le Conseil régional de Bretagne a édité le Plan énergie Bretagne. Les associations membre du groupe de travail « Energies » de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) ont accueilli favorablement ce document et la volonté affichée de la Région de se saisir de la question énergétique sur le territoire breton.

Après avoir été auditionnées, le 9 septembre dernier, par le Conseil Economique et Social Régional, les associations souhaitent porter à votre connaissance leurs positions et propositions face aux enjeux énergétiques actuels.

Pour les associations, la réduction des consommations d'énergie est une priorité. Avec un pouvoir d'achat en berne et la nécessaire réduction des gaz à effet de serre, les populations et les acteurs économiques vont devoir s'adapter rapidement à la sobriété énergétique dans les domaines de l'habitat et du transport. Il faut travailler de manière volontariste sur l'efficacité énergétique en proscrivant le chauffage électrique quel qu'il soit et en favorisant certains choix comme l'isolation et les énergies renouvelables. Actuellement, il est nécessaire d'agir sur les domaines de l'habitat et du transport.

En matière d'habitat, les associations demandent que le Conseil régional de Bretagne s'investisse à différents niveaux :

- Améliorer la formation des professionnels du bâtiment et des étudiants des filières du bâtiment dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
- Développer la recherche.
- Promouvoir et soutenir des campagnes de diagnostic par thermographie de l'habitat.
- Montrer l'exemple dans les bâtiments publics.
- Lancer des campagnes de communication et de sensibilisation à destination du grand public.

- Et enfin inciter financièrement les bailleurs privés à la rénovation thermique des logements afin de permettre aux locataires de mieux maîtriser leur consommation d'énergie.

Sur la question des transports, les associations souhaitent que l'offre et l'efficacité des transports en commun soient améliorées et que le covoiturage soit également encouragé. Par ailleurs, les collectivités devraient être incitées à adapter les règles d'urbanisme à la nouvelle donne en densifiant la ville, évitant par là même l'étalement et le morcellement urbain.

Si la région Bretagne souhaite sécuriser les approvisionnements énergétiques sur son territoire, elle doit miser avant tout sur les ressources régionales disponibles comme les énergies marines, l'éolien, le solaire, la biomasse en évitant l'écueil des agro-carburants susceptibles d'encourager le productivisme agricole.

Enfin, pour favoriser l'appropriation sociale de ces enjeux, il nous semble nécessaire de renforcer la politique d'Education à l'Environnement, avec une inflexion forte sur le thème de l'énergie.

Les associations invitent la région à faire le choix d'une production déconcentrée d'électricité en encourageant la multiplication de petites unités de cogénération sur le territoire, ceci afin de rentabiliser au mieux l'énergie fossile consommée (utilisation locale de la chaleur produite, diminution des pertes en ligne et des risques de panne gravissime).

En souhaitant que nos propositions reçoivent un accueil favorable, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les associations du groupe de travail énergies
Yvonne FONTAINE,
Présidente.

